

SUPREME COURT OF CANADA -- JUDGMENT TO BE RENDERED IN APPEAL

OTTAWA, 2010-10-05. THE SUPREME COURT OF CANADA ANNOUNCED TODAY THAT JUDGMENT IN THE FOLLOWING APPEAL WILL BE DELIVERED AT 9:45 A.M. EDT ON THURSDAY, OCTOBER 7, 2010.

FROM: SUPREME COURT OF CANADA (613) 995-4330

COUR SUPRÊME DU CANADA -- PROCHAIN JUGEMENT SUR APPEL

OTTAWA, 2010-10-05. LA COUR SUPRÊME DU CANADA A ANNONCÉ AUJOURD'HUI QUE JUGEMENT SERA RENDU DANS L'APPEL SUIVANT LE JEUDI 7 OCTOBRE 2010, À 9h45 HAE.

SOURCE: COUR SUPRÊME DU CANADA (613) 995-4330

Comments / Commentaires : comments-commentaires@scc-csc.gc.ca

Peter Christopher Burke et al. v. Governor and Company of Adventurers of England Trading into Hudson's Bay et al. (Ont.) (32789)

Note for subscribers:

The summary of the case is available at <http://www.scc-csc.gc.ca>:

Click on Cases and on SCC Case Information, type in the Case Number and press Search. Click on the Case Number on the Search Result screen, and when the docket screen appears, click on "Summary" which will appear in the left column.

Alternatively, click on

http://scc.lexum.umontreal.ca/en/news_release/2010/10-10-05.2/10-10-05.2.html

Note pour les abonnés :

Le sommaire de la cause est affiché à l'adresse <http://www.scc-csc.gc.ca> :

Cliquez sur « Dossiers », puis sur « Renseignements sur les dossiers ». Tapez le n^o de dossier et appuyez sur « Recherche ». Cliquez sur le n^o du dossier dans les Résultats de la recherche pour accéder au Registre. Cliquez enfin sur le lien menant au « Sommaire » qui figure dans la colonne de gauche.

Autre façon de procéder : Cliquer sur

http://scc.lexum.umontreal.ca/fr/news_release/2010/10-10-05.2/10-10-05.2.html

32789 *Peter Christopher Burke, et al. v. Governor and Company of Adventurers of England Trading into Hudson's Bay and Investors Group Trust Company Ltd.*

Pensions - Pension surplus - Transfer of assets to new plan - Plan expenses - Successor employer establishing new pension plan for transferred employees - Appellant representative plaintiffs claiming entitlement to *pro rata* share of surplus in original plan on behalf of transferred employees and seeking declaration that original employer had improperly paid pension plan expenses from pension fund - Whether the Court of Appeal erred in law by holding that the departing members had no equitable interest in the surplus which had accumulated in the contributory defined benefit HBC Plan - Whether the Court of Appeal erred in law by holding that where a corporation divides

trust funds in an ongoing pension plan between two beneficiary groups, to accommodate the sale of part of its business through the creation of a successor pension plan, there is no obligation to transfer any part of the surplus attributable to the departing beneficiaries to the new plan - Whether the Court of Appeal erred in law by holding that the failure of HBC to administer its HBC Plan in an even-handed manner in the division of trust funds between beneficiary groups was appropriate and that the requirement to act in an even-handed manner could be and was displaced, despite the absence of express provisions sanctioning differing beneficiary treatment in an ongoing plan - Whether the Court of Appeal erred in applying and extending the principles in *Kerry (Canada) Inc. v. D.C.A.*, 2007 ONCA 416, to the case at bar and by holding, as a result, that the trustee and administrative expenses in issue had been properly charged against the trust funds in the HBC Plan as a result of amendments purporting to permit such payments.

The Hudson's Bay Company ("HBC") provides a pension plan for its employees. When HBC sold one of its divisions, the employees of that division became employees of the purchaser, which established a pension plan for them. The Appellants are representative plaintiffs of the transferred employees. They brought an action in which they sought a declaration that HBC had improperly taken contribution holidays and paid pension plan expenses from the pension fund, and an order requiring HBC to transfer a *pro rata* share of surplus from its pension plan into the new pension plan.

Origin of the case: Ontario

File No.: 32789

Judgment of the Court of Appeal: May 20, 2008

Counsel: David C. Moore and Kenneth G.G. Jones for the Appellants
J. Brett Ledger, Christopher P. Naudie and Craig Lockwood for the Respondents

32789 *Peter Christopher Burke et al. c. Gouverneur et compagnie des aventuriers d'Angleterre faisant commerce dans la Baie d'Hudson et Investors Group Trust Company Ltd.*

Pensions - Surplus de pension - Transfert d'actif à un nouveau régime - Frais du régime - Un employeur successeur a établi un nouveau régime de pension pour les employés mutés - Les représentants appelants, demandeurs en première instance, revendiquent le droit à une part proportionnelle du surplus du régime initial pour le compte des employés mutés et demandent un jugement déclarant que le premier employeur a irrégulièrement payé des frais de régime du fonds de pension - La Cour d'appel a-t-elle commis une erreur de droit en statuant que les membres sortants n'avaient aucun intérêt en equity à l'égard du surplus qui s'était accumulé dans le régime de pension contributif à prestations déterminées de HBC? - La Cour d'appel a-t-elle commis une erreur de droit en statuant que lorsqu'une société par actions partage les fonds en fiducie d'un régime de pension en cours entre deux groupes de bénéficiaires, pour tenir compte de la vente d'une partie de son entreprise par la création d'un nouveau régime de pension, il n'y a aucune obligation de transférer au nouveau régime une partie du surplus attribuable aux bénéficiaires sortants? - La Cour d'appel a-t-elle commis une erreur de droit en statuant que le défaut de HBC d'administrer le régime de pension de HBC de façon équitable dans le partage des fonds en fiducie entre groupes bénéficiaires était convenable et que l'obligation d'agir de façon équitable pouvait être et était couvert malgré l'absence de dispositions expresses qui sanctionnent un traitement bénéficiaire différent dans un régime en cours? - La Cour d'appel a-t-elle eu tort d'appliquer et d'élargir les principes de l'arrêt *Kerry (Canada) Inc. c. D.C.A.*, 2007 ONCA 416 en l'espèce et de statuer, en conséquence, que les frais de fiduciaire et d'administration en cause avaient été imputés à bon droit aux fonds en fiducie dans le régime de HBC à la suite de modifications censées permettre ces paiements?

La Compagnie de la Baie d'Hudson (« HBC ») offre un régime de pension à ses employés. Lorsque HBC a vendu une de ses divisions, les employés de cette division sont devenus des employés de l'acheteur, qui a établi un régime de pension pour eux. Les appelants, demandeurs en première instance, sont les représentants des employés mutés. Ils ont intenté une action pour obtenir un jugement déclarant que HBC avait irrégulièrement suspendu ses cotisations et payé des frais du régime de pension du fonds de pension et une ordonnance enjoignant à HBC de transférer proportionnellement le surplus de son régime de pension au nouveau régime.

Origine : Ontario

N° du greffe : 32789

Arrêt de la Cour d'appel : le 20 mai 2008

Avocats : David C. Moore et Kenneth G.G. Jones pour les appelants
J. Brett Ledger, Christopher P. Naudie et Craig Lockwood pour les intimés
